



## DUT Information - Communication

### ■ Tableau de répartition des enseignements et de contrôle des connaissances

#### Organisation et contenu des études

L'enseignement comporte une trentaine d'heures de cours par semaine et se déroule sur 60 semaines. La présence aux cours, travaux dirigés et travaux pratiques est obligatoire. La durée de formation conduisant au DUT est de quatre semestres. Dans chaque semestre, l'enseignement est organisé en unités d'enseignement, elles-mêmes formées de modules. Les différentes formes d'enseignement définies dans le programme pédagogique national : modules, projets, stages... sont regroupées par unités d'enseignement selon leur thématique. Cinq types d'unité d'enseignement sont définis :

- Expression et communication
- Sciences humaines et sociales
- Méthodes et pratiques professionnelles
- Modules complémentaires
- Mise en situation professionnelle

Les Unités d'Enseignement « Expression et Communication » et Sciences humaines et sociales » sont communes aux cinq options du DUT Information-Communication sur les trois premiers semestres de la formation. Deux langues vivantes sont exigées, dont l'anglais obligatoire. Chaque semestre de la formation est composé de trois unités d'enseignement.

L'enseignement de base (cours, travaux dirigés, travaux pratiques) est découpé en modules :

- 40% de ces modules dans les unités d'enseignement « Expression et Communication » et Sciences humaines et sociales »,
- 60% de ces modules dans les unités d'enseignement « Méthodes et pratiques professionnelles » et « Mise en situation professionnelle » spécifique à chacune des options.

Les étudiants accomplissent pendant leur scolarité deux périodes de stage en milieu professionnel, d'une durée totale de dix semaines au minimum : un stage d'observation, de trois semaines au deuxième semestre et un stage d'application de dix semaines minimum au quatrième semestre de la formation. La première période de stage fait l'objet d'un rapport écrit. La deuxième période fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale.

Le département Information-Communication favorise les stages à l'étranger ainsi que la poursuite d'études dans des universités partenaires (Universités d'Extrémadure à Badajoz et de Salamanque en Espagne, Fachhochschule de Darmstadt, de Hambourg et de Postdam en Allemagne, Université Ibéroaméricaine de Mexico au Mexique, Université d'Etat de Volgograd en Russie, Universités de Brasov et de Bucarest en Roumanie).

Les projets tutorés ont pour objectif de placer les étudiants en situation d'autonomie. Ils sont le lieu de convergence de tous les enseignements et l'espace d'apprentissage par excellence de l'autonomie. Les sujets des projets sont donnés par les enseignants tuteurs des projets ou proposés par des professionnels ou des organisations. Ils ont pour thème une étude ayant trait à l'option de DUT dans la spécialité « Information-Communication ». Les projets permettent l'apprentissage de la méthodologie de conduite de projet, la mise en pratique des savoirs et savoir-faire et l'apprentissage de l'autonomie et, pour certains sujets, de la polyvalence. 300 heures de travail personnel sont réservées aux projets tutorés dont l'évaluation est prise en compte au quatrième semestre dans l'unité d'enseignement « Mise en situation professionnelle » (UE43).

Les conditions de passage d'un semestre au semestre suivant et d'obtention du DUT sont fixées réglementairement par l'arrêté du 3 août 2005 (JO du 03/08/2005 et BOEN du 01/09/2005). L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier organisé par Module. Le passage d'un semestre suivant, le redoublement, le choix de l'option et l'attribution du DUT sont décidés par un jury.

Les listes ci-dessous comportent les principaux enseignements de l'année 2007-2008 et sont données à titre indicatif.

### Tronc commun aux options GIDO et MLP au premier semestre

Semestre	UE	Module	Coefficient	ECTS	Heures	
S1	UE 11	<b>Expression et communication 1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>142,5</b>	
		11.1 Bases linguistiques : anglais (niveau 1)	1	2	37.5	
		11.2 Bases linguistiques : allemand ou espagnol (niveau 1)	1	2	37.5	
		11.3 Expression écrite et orale (niveau 1)	1	2	30	
		11.4 Bureautique	1	1	37.5	
	UE 12	<b>Sciences humaines et sociales 1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>102</b>	
		12.1 Economie générale	1	2	22.5	
		12.2 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication (niveau 1)	1	2	22.5	
		12.3 Sociologie, psychologie sociale	1	2	34,5	
		12.4 Histoire contemporaine	1	2	22.5	
	UE 13	<b>Méthodes et pratiques professionnelles 1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>187</b>	
		13.1 Projet Personnel et Professionnel (niveau 1)	1	2	17.5	
		13.2 Informatique et réseaux (niveau 1)	1	3	30	
		13.3 Sources et recherche d'informations (niveau 1)	1	2	22.5	
		13.4 Techniques de l'image et du son	1	1	24	
		13.5 Traitement de l'information et du document (niveau 1)	1	3	45	
		13.6 Bibliographie (niveau 1)	1	1	10.5	
		13.7 Histoire de l'art et du patrimoine	1	1	15	
		13.7 Histoire du livre et du patrimoine - bibliologie	1	1	22.5	
				<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>431,50</b>

(\*) Les contenus des modules de cette unité d'enseignement sont spécifiques à chacune des options

**Choix de l'option (GIDO ou MLP) à partir du deuxième semestre :** chaque étudiant émet un vœu à la fin du premier semestre en fonction de son projet personnel et professionnel.

**Enseignements spécifiques à l'option GIDO au deuxième semestre**

Semestre	UE	Module	Coefficient	ECTS	Heures
S2	UE2 1	<b>Expression et communication 2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>97.5</b>
		21 .1 Bases linguistiques : anglais (niveau 2)	1	3	37.5
		21 .2 Bases linguistiques : allemand ou espagnol (niveau 2)	1	3	37.5
		21 .3 Expression écrite et orale (niveau 2)	1	2	22.5
	UE2 2	<b>Sciences humaines et sociales 2</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>127.5</b>
		22 .1 Linguistique - Sémiologie	1	2	30
		22 .2 Principe du droit – Droit du travail	1	3	37.5
		22 .3 Littérature contemporaine française et étrangère	1	2	30
		22 .4 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication (niveau 2)	1	2	30
	UE2 3	<b>Méthodes et pratiques professionnelles 2</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>152.5</b>
		23 .1 Projet Personnel et Professionnel (niveau 2)	1	1	17.5
		23 .2 Economie d'entreprise	1	2	30
		23 .3 Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 1)	1	2	30
		23 .4 Informatique et réseaux (niveau 2)	1	2	30
		23 .5 Traitement de l'information et du document (niveau 2)	1	3	45
		23 .6 Stage d'observation de trois semaines – rapport de stage	1	2	-
		23 .7 Projet tutoré : atelier	1	1	-
	<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>377,5</b>

**Enseignements spécifiques à l'option GIDO au troisième et au quatrième semestre**

<b>Semestre</b>	<b>UE</b>	<b>Module</b>	<b>Coefficient</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures</b>
<b>S3</b>	<b>UE31</b>	<b>Expression et communication 3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>142,5</b>
		31.1 Langue professionnelle : anglais (niveau 1)	1		37,5
		31.2 Langue professionnelle : allemand ou espagnol (niveau 1)	1		37,5
		31.3 Ecrit et oral professionnels	1		22,5
		31.4 Informatique et réseaux (niveau 3)	1		45
	<b>UE32</b>	Méthodes et pratiques professionnelles 3	1	17	202,5
		32.1 Droit de l'information-communication	1		22,5
		32.2 Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 2)	1		30
		32.3 Institutions	1		15
		32.4 Management des systèmes d'information (niveau 1)	1		45
		32.5 Prestations documentaires	1		22,5
		32.6 Sources et recherches d'informations (niveau 2)	1		30
		32.7 Traitement des documents spécifiques (niveau 1) : Catalogage	1		15
	32.7 Traitement des documents spécifiques (niveau 1) : Docs Inono			22,5	
	<b>UE33</b>	<b>Modules complémentaires 3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>30</b>
		33.1 Traitement de l'information et du document – Construction de langages documentaires	1		15
		33.2 Archives des organisations	1		15
<b>Total S3</b>				<b>30</b>	<b>375</b>
<b>S4</b>	<b>UE41</b>	<b>Méthodes et pratiques professionnelles 4</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>82,5</b>
		41.1 Management des systèmes d'information (niveau 2)	1		15
		41.2 Logiciels de gestion de l'information	1		15
		41.3 Traitement des documents spécifiques (niveau 2) : Docs Inono	1		15
		41.3 Traitement des documents spécifiques (niveau 2) : Ajaris	1		7,5
		41.4 Web et hypermédias	1		30
	<b>UE42</b>	<b>Modules complémentaires 4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>90-120</b>
		42.1 Langue professionnelle : anglais (niveau 2)	1		15
		42.2 Langue professionnelle : allemand ou espagnol (niveau 2)	1		15
		42.3 Traitement de l'information et du document - Indexation	1		15
		42.4 Gestion électronique de l'information et des documents – Portails documentaires	1		30

		42.5	Communication des organisations *	1		15
		42.5	Technologie WEB (Web 2, RSS, XML) *			
		42.6	Préparation aux concours **			15
		42.7	Module Image**	1		15
	UE43	<b>Mise en situation professionnelle</b>		<b>1</b>	<b>12</b>	
		43.1	Projet tutorés	1		
		43.2	Stage de 10 semaines minimum – mémoire et soutenance	1		
<b>Total S4</b>				<b>30</b>	<b>172,5/202,5</b>	
<b>TOTAL S3 + S4</b>				<b>60</b>	<b>547,5/577,5</b>	

\* Module obligatoire au choix

\*\* Module facultatif

### Profil des métiers en Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations :

Les professionnels des systèmes d'information des organisations assument la gestion de l'information et du document dans les organisations. Ils privilégient l'analyse, la mise en mémoire et la diffusion d'une information appropriée aux besoins des utilisateurs, dans les entreprises et les organisations. Ils mettent en forme des informations diversifiées, imprimées ou électroniques et conçoivent les outils facilitant leur accès. Ils assurent les conditions de circulation de l'information et dynamisent les processus adaptés.

Les débouchés offerts par les entreprises aux étudiants formés dans cette filière sont variés du fait de la diversité des informations circulant dans les entreprises et de la variété de leur mode de traitement et de stockage. L'importance reconnue à l'information dans le processus de décision et de production contribue au développement des débouchés.

Les futurs professionnels de la gestion de l'information et du document, spécialistes de la médiation des connaissances et de la médiation documentaire, doivent être polyvalents, capables de concevoir et mettre en œuvre des stratégies de gestion de flux d'information adaptées au contexte de l'entreprise. Ils sont des acteurs essentiels de la mise en œuvre de systèmes adaptés. Ils doivent développer des capacités techniques, méthodologiques, organisationnelles et relationnelles.

Par ailleurs, le DUT Information-Communication, option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations, permet de se présenter au concours de recrutement des personnels de l'Etat (bibliothécaires-adjoints spécialisés) et des collectivités territoriales (assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, option documentation, bibliothèques et archives – dans la mesure où l'étudiant a suivi un module complémentaire d'archivistique).

### Enseignements spécifiques à l'option MLP au deuxième semestre

Semestre	UE	Module	Coefficient	ECTS	Heures	
S2	UE2 1	<b>Expression et communication 2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>97.5</b>	
		21 .1	Bases linguistiques : anglais (niveau 2)	1	3	37.5
		21 .2	Bases linguistiques : allemand ou espagnol (niveau 2)	1	3	37.5
		21 .3	Expression écrite et orale (niveau 2)	1	2	22.5
	UE2 2	<b>Sciences humaines et sociales 2</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>127.5</b>	
		22 .1	Linguistique - Sémiologie	1	2	30
		22 .2	Principe du droit – Droit du travail	1	3	37.5
		22 .3	Littérature contemporaine française et étrangère	1	2	30
		22 .4	Epistémologie et théorie de l'information et de la communication (niveau 2)	1	2	30
	UE2 3	<b>Méthodes et pratiques professionnelles 2</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>125.5</b>	
		23 .1	Projet Personnel et Professionnel (niveau 2)	1	1	17.5
		23 .2	Indexation et catalogage	1	2	22.5
		23 .3	Informatique documentaire	1	2	30
		23 .4	Sociologie de la lecture, pratiques culturelle - Sphinx	1	2	25.5
		23 .5	Techniques spécifiques : bibliothèque – médiathèque / musées et patrimoine	1	3	30
		23 .6	Stage d'observation de trois semaines – rapport de stage	1	2	-
		23 .7	Projet tutoré : atelier	1	1	-
	<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>350.5</b>	

### Enseignements spécifiques à l'option MLP au troisième et au quatrième semestre

Semestre	UE	Module	Coefficient	ECTS	Heures	
S3	UE 31	<b>Expression et communication 3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>142,5</b>	
		31. 1	Langue professionnelle : anglais (niveau 1)	1		37,5
		31. 2	Langue professionnelle : allemand ou espagnol (niveau 1)	1		37,5
		31. 3	Ecrit et oral professionnels	1		22,5
		31. 4	Informatique et réseaux (niveau 3) - SGBD	1		45
	UE 32	<b>Méthodes et pratiques professionnelles 3</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>214,5</b>	
		32. 1	Bibliographie (niveau 2)	1		12
		32. 2	Economie et droit des biens culturels	1		30
		32. 3	Etude des publics, animation et communication	1		22,5

		32.4	Logiciels de gestion spécifiques : bibliothèque-médiathèque ou musées et patrimoine	1		30	
		32.5	Organisation politique et administrative – Politique culturelle	1		22,5	
		32.6	Publication assistée par ordinateur	1		22,5	
		32.7	Techniques spécifiques : bibliothèque-médiathèque ou musées et patrimoine (niveau 2)*	1		75	
	<b>UE 33</b>	<b>Modules complémentaires 3</b>		<b>1</b>	<b>5</b>	<b>67,5</b>	
		33.1	Médiation et communication* / Littérature étrangère*	1		15	
		33.2	Histoire de l'art et du patrimoine	1		22,5	
		33.3	Traitement de l'information et du document – Analyse documentaire	1		15	
		33.4	Catalogage UNIMARC	1		15	
	<b>Total S3</b>				<b>30</b>	<b>424,5</b>	
<b>S4</b>		<b>Méthodes et pratiques professionnelles 4</b>		<b>1</b>	<b>10</b>	<b>138</b>	
		41.1	Ateliers	1		18	
		41.1	Conférences	1		-	
		41.2	Documents électroniques dans les bibliothèques médiathèques	1		15	
		41.3	Note de synthèse	1		22,5	
		41.4	Production éditoriale et politique d'acquisition	1		37,5	
		41.5	Techniques spécifiques : bibliothèque-médiathèque ou musées et patrimoine (niveau 3)*	1		45	
			<b>Modules complémentaires 4</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>60-75</b>
			42.1	Langue professionnelle : anglais (niveau 2)	1		15
			42.2	Langue professionnelle : allemand ou espagnol (niveau 2)	1		15
			42.3	Méthodologie d'enquête	1		15
			42.4	Techniques spécifiques : bibliothèque-médiathèque – Littérature jeunesse (Approfondissements) / Histoire des bibliothèques*	1		15
			42.5	Préparation aux concours **	1		15
		<b>UE 43</b>	<b>Mise en situation professionnelle</b>		<b>1</b>	<b>12</b>	
			43.1	Projet tutorés	1		-
			43.2	Stage de 10 semaines minimum – mémoire et soutenance	2		-
		<b>Total S4</b>				<b>30</b>	<b>198/213</b>
<b>TOTAL S3+S4</b>					<b>60</b>	<b>622,5/637,5</b>	

\* Module obligatoire au choix

\*\* Module facultatif

Le choix du module « Techniques spécifiques : bibliothèque – médiathèque/musées et patrimoine » est effectué à la fin du premier semestre avec le choix de l'option MLP.

### **Profil des métiers en Métiers du Livre et du Patrimoine :**

Les professionnels des métiers du livre et du patrimoine collaborent étroitement aux activités qui permettent de mettre à disposition du public toutes formes de documents (texte, son, image...) sur toutes formes de supports (imprimés, électroniques, numérisés...). Ils participent à la production éditoriale et à sa distribution dans les différents réseaux de vente. Ils s'attachent également à la conservation, la diffusion et la valorisation des documents dans des bibliothèques/médiathèques et les musées. Le DUT « Information-Communication », option Métiers du Livre et du Patrimoine vise à former des médiateurs spécialisés dans un ou plusieurs secteurs et ayant une très bonne connaissance du milieu interprofessionnel dans lequel s'exercera leur compétence.

Dans les bibliothèques et médiathèques : concours d'Etat de bibliothécaire-adjoint spécialisé (Bibliothèque Nationale de France, bibliothèques universitaires) et concours territoriaux d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt), emplois qualifiés dans divers types de bibliothèques privées ou publiques (bibliothèques d'entreprise, d'hôpitaux, de prisons...).

Dans les musées et les services du Patrimoine : concours d'Etat et des collectivités territoriales dans le secteur des musées des Beaux-Arts et d'archéologie, des musées scientifiques et des musées de société.